

**Clôture des comptes 2017
Rapport de gestion**

Les principaux faits marquants de l'exercice 2017 :

L'exercice 2017 est marqué par un soutien fort de nos donateurs et donatrices à nos actions.

Le résultat de la collecte de dons et des recherches de financements de l'ensemble des équipes a permis à La Cimade d'être excédentaire sur son exploitation, c'est à dire au financement de ses actions courantes.

L'accroissement de l'activité dans les centres d'hébergement de Massy et de Béziers qui avait été acté fin 2016, a été pleinement effectif en 2017.

2017 a été la première année du marché triennal de la rétention (2017-2019).

En septembre 2017, le poste de Délégué National en Région (DNR) de la région Bourgogne Franche Comté a été créé.

Un projet inter-associatif a démarré en octobre 2017 pour coordonner les actions des acteurs à la frontière franco-italienne. Le poste salarié est hébergé par La Cimade.

Il est à noter également le très faible niveau de legs, seulement 10k€ sur l'année.

I. Introduction

a) Note d'explication

Ce tableau de synthèse analytique mentionne chacun des secteurs d'activité de La Cimade, avec ses dépenses et recettes propres, la liste des projets, les dépenses et les recettes exceptionnelles et la valorisation du bénévolat.

Les **FMO** (*Frais de Mise en Œuvre ou Contribution aux frais de structure*) qui sont inclus dans les dépenses de chacun des services et postes de La Cimade, sauf l'Administration/Services Généraux qui en est la principale bénéficiaire en recettes, apparaissent en vert (4èmes colonnes).

b) Résultat Général

Le volume des **dépenses d'exploitation** de La Cimade (hors bénévolat) s'est élevé au total en 2017 à **10.022 k€, supérieur de 2,8% au budget** (9.751 k€) et en progression de 3,5% par rapport à 2016.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à **10.495 k€, supérieures de 8% par rapport au budget** (9.708 k€) et en progression de 8,3 % par rapport à 2016.

L'augmentation plus forte des recettes que des dépenses permet de dégager **un résultat d'exploitation analytique positif** (+472 k€), et de faire bien mieux que prévu dans le budget 2017 (-44 k€ de déficit d'exploitation budgété).

L'année 2017 enregistre un **résultat exceptionnel négatif de 16 k€**, qui s'explique principalement par le faible niveau de legs reçu (10 k€) en comparaison des investissements effectués (20 k€) et de l'entretien des legs actuels (11 k€). A noter la vente de la maison de Linas (legs de 2006) qui a apporté 9 k€.

Le résultat global de 2017 est un excédent de 457 k€.

c) Comparaison Réalisé 2016/2017

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 354 k€ entre 2016 et 2017 (de 9.668 k€ à 10.011 k€). En parallèle les ressources ont augmenté de 840 k€ (de 9.691 k€ à 10.495 k€). Le résultat d'exploitation est de 484 k€ contre 23 k€ en 2016.

Les hausses de dépenses entre 2016 et 2017 s'expliquent en grande partie pour les raisons suivantes :

- Les 2 établissements d'hébergement ont vu leurs capacités d'accueil augmentées = 303 k€ financés par les pouvoirs publics
- Dépenses des projets en augmentation de 92k€, financés à 100% par des fonds spécifiques

II. Analyse des services support

- **Instances associatives et SG = 261 k€ de dépenses** légèrement supérieur aux prévisions.
- **Administration/services centraux**
 - o Dépenses = 1.008 k€, sont légèrement plus importantes que les prévisions (991 k€, soit +17 k€)
 - o Le financement des services centraux (**862 k€**) est supérieur au budget (**828 k€**). Les recettes proviennent principalement :
 - Des FMO (745 k€) provenant de tous les services et postes de La Cimade ;
 - Du financement du loyer du siège par une subvention de la Fondation Cimade (65 k€).

- **Développement des ressources**
 - o Dépenses = 728 k€ (contre 710k€ en 2016) sur un budget initial de 646 k€. Ces dépenses supplémentaires s'expliquent par :
 - Opération Télémarketing supplémentaire
 - Investissement collecte digitale
 - Augmentation du nombre d'envois de chaque campagne de fidélisation (liée à l'augmentation du nombre de contacts donateurs)
 - o Recettes = 3.279 k€ (contre 2.787 k€ en 2016) pour une prévision de 2.780 k€
 - Le service enregistre un niveau de don à 3.162 k€, supérieur aux prévisions budgétaires (2.650 k€).
 - Les ventes nationales (117 k€) sont inférieures au budget (130k€) et à 2016 (210 k€). Cette importante différence s'explique par le fait qu'en 2016, les ventes n'ont pas été comptablement réaffectées aux régions.

- **Communication = 344 K€ de dépenses**, au-dessus du budget (234 k€), principalement dû à :
 - o Campagne élections 2017 (présidentielles et législatives) et état des lieux 2017
 - o Frais technique campagne « Vivre est une victoire »
 - o Amélioration du référencement naturel et payant du site internet
 - o 2 pétitions et leur promotion pour acquérir de nouveaux contacts

III. Pôles thématiques nationaux / Centres d'hébergement / Rétention

- Le coût des **pôles thématiques nationaux (871 K€)** est inférieur au budget (905 k€) et inférieur aux dépenses 2016 (931k€). Les raisons sont les suivantes :
 - o Administration SI (-47k€ par rapport à 2016) : moins de formation qu'en 2016 + départ d'un salarié en 2016
 - o Eloignement (-41k€) : poste non occupé toute l'année 2017 et renfort à 50% sur 4 mois sur 2016

- Les **recettes atteignent 464 k€** et sont inférieures au budget (481 k€) et à celles de 2016 (545k€). La Fondation Cimade continue à soutenir, grâce aux dons qu'elle reçoit, les actions des pôles thématiques nationaux, à hauteur de 100 k€ en 2017. Cette baisse significative de 80k€ de recettes s'explique par plusieurs facteurs :
 - o Eloignement (-45k€) : Poste éloignement plus cofinancé avec rétention (-25k€) et arrêt de réserve parlementaire (-15k€)
 - o Genre et protection (-19k€) : baisses de subvention diverses (-19k€)
 - o Asile (-18k€) : baisse subvention HCR (-10k€) + financement EDF en 2016
 - o A noter que les fonds dédiés au SI n'ont pas été utilisés en 2017 et sont sauvegardés pour les années futures

- Du fait de l'augmentation du nombre de places au CADA de Béziers, et conformément au budget (750 k€), le niveau de dépenses a augmenté à 757 k€. Les recettes perçues (840 k€) sont supérieures et il a été proposé au financeur de reporter l'excédent sur 2018.

- De la même manière, l'augmentation du nombre de places du CPH de Massy décidée fin 2016 a eu un impact complet en 2017, et le volume d'activité du centre de Massy a atteint 1.114 k€, ce qui est supérieur aux prévisions. Les recettes réalisées (1120 k€) sont légèrement supérieures au budget et aux dépenses.

- Pour la première année du marché triennal (2017-2019), les dépenses du marché de la rétention (1753 k€) ont été inférieures au prévisionnel (1781 k€) et au réalisé 2016 (1.811 k€). Cela s'explique principalement par la fermeture du CRA d'Hendaye sur 11 mois. Les recettes du marché de la rétention (1.801 k€) sont supérieures au budget (1.781 k€). Le léger excédent en 2017 est à relativiser au regard des déficits prévus pour les 2 années restantes du marché.

IV. Mouvement régional

Le pôle **développement de la vie associative** a dépensé légèrement plus que le budget prévu (196 k€). En recettes, il bénéficie toujours d'un soutien de la Fondation Cimade (100 k€).

Sur 2017, le résultat global pour les régions (-967 k€) est inférieur au prévisionnel (-896 k€).

Les dépenses se sont stabilisées entre 2016 et 2017 (-5 k€). Les économies planifiées dans le budget (-122 k€) n'ont pas été atteintes.

Le niveau de recettes a continué de décroître entre 2016 et 2017 (de 1.547 k€ à 1.450 k€) et de manière moins forte qu'attendue (1.404 k€ budgétés).

9 des 13 régions ont un taux d'autofinancement supérieur à 50% (contre 11 en 2016).

Le taux d'autofinancement général était de 64% en 2016 (sans les ventes), il passe à 60% en 2017 (avec les ventes).

V. Projets

- Le **projet régional SI** (Loujna) est équilibré (165 k€).
- Le **projet « Bidonvilles »** est équilibré (89 k€).
- Le **projet FLE** est équilibré (60k€).
- Le **projet Grande Synthe**, est équilibré (87k€).
- Le projet Coordination frontières France-Italie a été intégré à cette clôture mais n'était pas budgété. Il est équilibré (13k€).
- Pour le projet **Migrant'Scène / Sensibilisation** (2016 – 2018), les dépenses sont de 160 k€ pour 149 k€ de recettes. Le prévisionnel de 218k€ n'a pas été atteint principalement car le deuxième poste de coordinateur sensibilisation n'a pas été occupé sur la totalité de l'année. Le « déficit » correspond à la participation de La Cimade au cofinancement du projet.

VI. Valorisation Bénévolat

La valorisation du **temps d'engagement des militants Cimade** conduit à un équivalent en euro de **5.119 k€**. **Le nombre de bénévoles actifs est passé de 1912 à 2082.**

Les bénévoles sont valorisés de la manière suivante :

- Taux horaire = SMIC horaire augmenté de 40%
- Temps valorisé = 4 heures par semaine pendant 45 semaines par an

Ce qui correspond à 234 ETP (Equivalent Temps Plein)

COMMENTAIRE sur le BILAN

Se référer aux **pages 2 et 3 du PDF « Cimade comptes annuels 31 12 2017 »**, dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable **MDA**)

Le total du bilan au 31 décembre 2017 (3^{ème} colonne de la page 2 et 2^{ème} de la page 3) est de **8.630.787 €**, en augmentation par rapport à 2016 (+968 k€).

ACTIF du bilan (page 2 – 3^{ème} colonne) :

L'actif immobilisé (TOTAL I) représente le **patrimoine** de La Cimade.

Il s'élève au 31 décembre 2017 à **1.766.672 €** contre 2.007.498 € au 31 décembre 2016 (-241 k€). Cette diminution s'explique en grande partie par la vente de la maison de Linas (-180k€) et la continuité de l'amortissement normal selon les durées reprises en annexe.

Le patrimoine brut a largement diminué (-631 k€) en 2017 du fait d'un nettoyage des « autres immobilisations corporelles ». Des investissements ont toutefois été effectués (informatique, parc de véhicules notamment).

L'actif circulant (TOTAL II) progresse à **6.864.115 €** par rapport à 5.661.061 € à fin 2016 (+1.203 k€).

Le gain de trésorerie, qui se lit dans les **disponibilités** passées de 3.753.892 € à **5.231.297 €** en un an, provient principalement de l'excédent de 457 k€ et de l'augmentation des dettes fiscales et sociales (+626 k€).

PASSIF du bilan (page 3- 3^{ème} colonne) :

Le passif du bilan représente les engagements de La Cimade vis-à-vis des tiers.

Les **fonds associatifs (TOTAL I)** augmentent à **4.694.251 €** au lieu de **4.312.296 €**, principalement du fait du résultat bénéficiaire de l'année (**456.524 €**).

Les **provisions pour risques et charges** progressent à **853.848 €**. Elles proviennent de l'augmentation de provision pour les indemnités de départ des salariés.

Les **fonds dédiés**, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2017, ont diminué par rapport à 2016 à **573.821 €** (utilisation de fonds dédiés pour les projets FLE et Sensibilisation – Migrant'scène).

Les **dettes (TOTAL IV)** sont en augmentation à **2.508.867 €** contre **2.040.156 €** il y a un an. C'est le fait de l'augmentation des dettes fiscales et sociales (+626 k€), due à des paiements URSSAF et retraite qui auront lieu en 2018.

COMMENTAIRE du COMPTE de RESULTAT (pages 4 et 5)

Se référer aux pages 4 et 5 du PDF « Cimade comptes annuels 31 12 2017 », dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable MDA)

Il s'agit de la présentation comptable réglementaire des résultats de l'année, par nature de produits et de charges, toutes activités de La Cimade confondues.

Note : les totaux sont structurellement différents de ceux du Compte analytique car dans ce dernier :

- Les FMO sont inclus dans les dépenses et les recettes, alors qu'ils sont neutralisés (en tant que transferts budgétaires internes) dans le Compte de résultat réglementaire
- Certaines dépenses figurent dans les charges exceptionnelles alors que pour le plan comptable, elles doivent être incluses dans les charges d'exploitation du Compte de résultat.

Les produits d'exploitation (TOTAL I) sont de **9.587.422 €**, en augmentation par rapport à 2016 (+8,8%) :

- Les « ventes » (calendriers, produits dérivés et formations) progressent à **400.046 €**, et représentent **4,2%** de nos ressources externes (c'est-à-dire hors reprise de provisions et transferts de charges).
- Les **subventions d'Etat** ont augmenté à **4.120.655 €**. Elles se divisent en :
 - o Marchés rétention et centres d'accueil : 3.540.854 €, soit **41,7%** des ressources
 - o Subventions de divers ministères à des projets/actions : 579.801 €
- Diminution (-13,5%) des **subventions des Collectivités Locales**, à **662.793 €**
- Diminution (-25,8%) des **subventions privées** à **634.440 €**

- Les **dons** (nationaux + reçus en régions) et **cotisations** progressent de 23,6% à **3.514.106 €** contre **2.843.596 €** en 2016. Ils représentent **35,6%** de nos ressources.

Les charges d'exploitation (TOTAL II) s'élèvent à **9.261.358 €**, en hausse de 4,3 % par rapport à 2016 :

- Les **achats de marchandises** ont légèrement diminué à **115.546 €** au lieu de 118.286 € en 2016
- Les **autres achats** ont augmenté à **2.938.363 €** au lieu de 2.551.100 € en 2016
- Le poste **salaires et traitements** a augmenté de 2,6% à **3.475.298 €** au lieu de 3.384.487 € en 2016 (+91k€).
- Les **charges sociales** montent à **1.704.349 €** au lieu de 1.677.448 € (+1,6%)
- Les engagements à réaliser (recettes 2017 à utiliser au-delà) sont de **53.505 €**
- Les Dotations aux provisions pour risques et charges sont relativement stables.
- Une stabilisation des **autres charges** : **239.711 €** au lieu de 232.969 €.

La **hausse importante des produits d'exploitation** (+780 k€), principalement liée à l'augmentation importante des contributions de l'Etat (+395 k€) mais surtout des dons et adhésions (+671 k€), a permis de dégager un résultat d'exploitation largement positif : **+326.064 €**.

En 2016, ce résultat était négatif (-66.096 €).

Le **résultat financier** est symbolique (**+12.671 €**).

Le **résultat exceptionnel** comptable est de **+121.091 €** ; largement inférieur à 2016 (936.724€) car très peu de legs ont été enregistrés.

Le **résultat comptable de l'exercice** est donc un excédent de **456.524 €**, qu'il sera proposé à l'AG d'affecter en partie en réserve (10%) et en partie au report à nouveau.

RESOLUTIONS SOUMISES à l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 JUIN 2018

• Résolution 1 :

L'Assemblée générale de La Cimade, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2017 arrêtés par le Conseil national, tels qu'ils lui sont présentés, et le rapport de gestion incluant l'information destinée aux donateurs (Compte d'Emploi des Ressources, Comptes de la Fondation Cimade).

• Résolution 2 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2017 de **+456.524 €** de la manière suivante :

- **46.000 € en réserve** (10% du résultat)
- **410.524 € au report à nouveau**

COMPTE d'EMPLOI des RESSOURCES 2017

Se référer aux **PDF « CER 2017 »**.

Ce compte présente les résultats de l'année sous la forme de l'emploi (1ère colonne) des ressources (3ème colonne), avec l'affectation précise (2ème colonne) des sommes reçues des donateurs individuels (« le public »)

Les sommes collectées auprès des donateurs et utilisées en 2017 s'élève à **2.951.165 €** (total 2^{ème} col).

Les autres financements sont composés :

- des autres fonds privés : **654.640 €** (dont 295 k€ de la Fondation Cimade)
- des financements publics : **4.763.248 €**
- des autres produits : **908.916 €**

Comme chaque année, les **missions de l'association** (« missions sociales ») restent le premier poste d'affectation et d'utilisation des ressources collectées auprès du public : **1.882.175 €, soit 64%** des emplois. Les principaux postes sont :

- 1.168.921 € dans les régions et groupes locaux (sur 2.242.064 € de dépenses directes)
- 303.599 € à la sensibilisation, dont le festival Migrant 'Scène (sur 435.933 € dépensés).
- 224.293 € pour les commissions nationales (sur 542.817 € de dépenses)
- 92.406 € aux actions de solidarités internationales (sur 323.472 € de dépenses)

Si on ajoute aux ressources collectées auprès du public, **la valorisation de l'activité d'environ 2.000 bénévoles engagés au sein de La Cimade (5.119.222 €), les missions représentent 87 % des emplois des contributions apportées par les donateurs et les adhérents bénévoles.**

Au sein des frais de recherche de fonds (**591.621 €**), **les frais d'appel à la générosité du public sont de 388.062 €**, ce qui représente **11 % des sommes collectées** en 2017 (3.423.331 €).

Les frais de fonctionnement se sont élevés à 1.518.637 €, financés à hauteur de **611.699 € par les dons, soit 21% des emplois** (7% seulement si l'on y intègre également le travail des bénévoles, pour lequel les services nationaux concourent très activement) :

- 214.413 € d'animation nationale (SG et instances élues), financée par les dons,
- 1.090.584 € de frais de gestion mutualisés nationalement (ressources humaines, administration, finances, services généraux, informatique), financé à 36% par les dons.
- 213.640 € de frais de production des publications et articles vendus (calendriers) financés principalement par les ventes.

INFORMATION (COMPTES 2017) sur la FONDATION INDIVIDUALISEE CIMADE

COMPTE DE RESULTAT

Charges (utilisation des fonds collectés en 2016) :

- Projets Cimade : 230k€
- Loyer de Clisson : 65k€
- Charges de gestion Fondation : 32k€
- Immeuble Montpellier : 11k€

Produits :

- Dons : la Fondation a reçu 426 k€ de dons en 2017, qui permettront de financer des projets de La Cimade en 2018.
- Produits financiers : 75 k€. En hausse par rapport à 2016 (60k€) mais loin des 134k€ de 2013.
- Loyer Montpellier : 27 k€

Points à noter :

- Les produits financiers qui doivent financer le loyer de Clisson ont augmenté pour la première fois depuis 2013
- Le loyer de l'immeuble de Montpellier a couvert les charges et les amortissements de l'année.
- Sur 2018 :
 - o 395k€ seront demandés pour financer les actions de La Cimade
 - o 65k€ pour le loyer de Clisson

COMPTE de RESULTAT (en milliers d'euro)	CHARGES		PRODUITS	
	2017	2016	2017	2016
Activités générales				
Dons reçus			426	418
Subvention aux projets CIMADE	230	200		
Frais de siège	17	17		
Dotation aux Fonds dédiés	212	201		
Exceptionnels			32	
Financement Clisson				
Charges/Produits Financiers	0	4	75	60
Loyer rue Clisson	65	65		
Frais de siège (affectés)	13	12		
Provision sur titres de placement			2	17
Subvention rappel d'indexation de loyer				
Dotation aux Fonds dédiés				
Reprise sur Fonds dédiés			2	9
Immeuble Montpellier				
Loyers			27	27
Charges et Taxe Foncière	11	18		
Amortissements	16	16		
Frais de siège (affectés)	3	3		
TOTAUX	566	536	565	532
Résultat	-2	-5		

BILAN

Le total du Bilan (cf. tableau ci-après) est de 4.018 k€.

A l'actif, la fin d'un placement a fait basculer de valeurs mobilières vers la trésorerie. Il est prévu de placer ces fonds à nouveau en 2018.

L'augmentation des créances correspond aux dons enregistrés en 2017 non encore reversés à la fondation Cimade.

BILAN au 31 décembre (en milliers d'euro)	ACTIF		PASSIF	
	2017	2016	2017	2016
Dotations			3239	3239
Report à nouveau			-5	
Résultat			-2	-5
Immeuble MONTEPELLIER	635	635		
- Amortissements	-151	-135		
Valeurs mobilières	2211	2798		
- Provisions pour dépréciation	-24	-26		
Fonds dédiés			747	538
Dettes			38	11
Créances	431	44		
Trésorerie	916	468		
TOTAL BILAN	4018	3784	4018	3784